



## **FLORIAN BACHELIER**

Premier Questeur de l'Assemblée nationale

Député de la 8<sup>ème</sup> circonscription d'Ille-et-Vilaine

Rennes, le 2 septembre 2021

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

#### **Politique de la ville : Rennes Métropole labellisée « Cité de l'emploi »**

Florian Bachelier se félicite de l'annonce faite en juillet dernier par le Premier ministre Jean Castex et Nadia Hai, Ministre déléguée chargée de la Ville, de labelliser Rennes Métropole « Cité de l'emploi ». Cette extension du dispositif fait suite au Comité interministériel des Villes qui s'était réuni à Grigny le 29 janvier 2021 pour acter de nouvelles mesures fortes au bénéfice des quartiers prioritaires, représentant un effort supplémentaire et inédit de l'Etat à hauteur de 3,3 milliards €.

Reposant sur un véritable changement de méthode, qui part des besoins du terrain pour mieux identifier et raccrocher les personnes les plus éloignées de l'emploi, ce dispositif des « Cités de l'emploi » est une chance pour enrayer le chômage endémique dans les quartiers prioritaires, de plus en plus confrontés, comme à Rennes, à des problèmes d'insécurité grandissante.

Florian Bachelier avait lui-même tenu à sensibiliser la Ministre Nadia Hai sur la pertinence de la candidature de Rennes Métropole à l'intégration du dispositif. Plus précisément, Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande sont les communes ciblées par cette contractualisation.

Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande disposeront ainsi d'une enveloppe de 100 000 € permettant d'envisager des moyens humains supplémentaires et surtout des actions concrètes entre les différents acteurs du territoire : services et opérateurs de l'Etat, missions locales, agences Pôle emploi mais également les associations de proximité, les entreprises du bassin d'emploi. L'implication des collectivités locales parties prenantes est indispensable à la réussite de cet accompagnement sur-mesure des habitants, en particulier de la jeunesse.

***« L'égalité des chances c'est bien d'en parler, c'est mieux d'agir. Après la Cité éducative pour le Blosne, l'obtention du label Cité de l'emploi par Rennes Métropole est une excellente nouvelle pour l'insertion et l'émancipation de tous nos jeunes. Le décrochage des quartiers n'est pas une fatalité, l'insécurité non plus. Cette majorité s'attaque à la racine des problèmes, avec des solutions. »***

Contact presse : Nicolas Casellato

Mail : nicolas.casellato.fb@clb-an.fr

Tél. : 06.88.11.13.80